



APeVAL infos

Numéro 46 — Février 2021

Assemblée générale ordinaire de l'APeVAL

Chères et chers membres de l'APeVAL,

Dans ce numéro :

Assemblée générale ordinaire 1

Mot de la Présidente 2

Point de situation télé-travail 2

« É » comme Écologie et Économies 2

Avantages membres 2

En raison des circonstances exceptionnelles dues à la pandémie de COVID-19 et de l'interdiction de manifestations publiques actuellement en vigueur, le Comité de l'APeVAL a décidé, lors de sa séance du 19 janvier 2021, d'organiser cette année encore l'assemblée par correspondance.

Les points, qui sont inscrits à l'ordre du jour et qui font l'objet d'un vote écrit, sont les suivants :

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 par correspondance**
2. **Approbation du rapport d'activités de la Présidente 2020-2021**
3. **Approbation des comptes 2020**
4. **Approbation du rapport de vérification**
5. **Approbation du budget 2021, cotisations**

*Vous trouverez ci-joint votre **bulletin de vote**.*

*Nous vous prions de bien vouloir retourner ce bulletin par poste au plus tard pour le **31 mars 2021** (date du timbre postal). Vous avez également la possibilité de scanner votre bulletin de vote et de nous le faire parvenir par courriel à info@apeval.ch.*

Tous les documents qui sont soumis au vote sont accessibles de suite sur notre site www.apeval.ch, menu « PUBLICATIONS », sous-menu « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ».

Notre secrétariat se tient à votre entière disposition, le mardi, par téléphone au ☎ 079 667 68 19 pour toutes informations, remarques et suggestions concernant les documents soumis pour approbation.

Le résultat des votes sera accessible sur notre site www.apeval.ch, menu « PUBLICATIONS », sous-menu « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE », dès le 19 avril 2021.

Nous vous adressons, chères et chers membres de l'APeVAL, nos plus cordiales salutations.

Maria Ruberti-Fugazza
Présidente

Mot de la Présidente

Chères et chers membres,

En ce début d'année 2021 si particulier, je commencerai ces quelques lignes par des vœux très sincères pour vous toutes et tous ainsi que pour vos proches. Malgré toutes les incertitudes provoquées par cette situation liée à la pandémie, puisse cette nouvelle année vous apporter santé et sérénité. Vu que les circonstances sanitaires continuent à bouleverser et à perturber profondément une grande partie de notre vie sociale, votre comité a décidé, par prudence, d'organiser l'Assemblée générale 2021 par correspondance. Je vous encourage à participer en grand nombre à cette assemblée « virtuelle » en répondant au bulletin de vote. Votre engagement et votre soutien à l'APeVAL sont essentiels. Nos interventions pour défendre vos intérêts professionnels et notre force reposent sur vous. Je vous rappelle que l'APeVAL est la plus grande des associations chapeautées par la faïtière. De ce fait, votre présidente et votre vice-président siègent mensuellement au Comité Directeur de celle-ci, afin d'œuvrer pour maintenir vos acquis et les développer grâce à un partenariat efficace et soutenu avec la FMEP. Le comité de l'APeVAL se tient à votre entière disposition pour toutes questions professionnelles/juridiques ou remarques : écrivez-nous un courriel à notre adresse info@apeval.ch. Tout en vous remerciant de votre fidélité, je terminerai par ce message d'espoir, citation du philosophe français Gaston Berger, « **Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer** ».

Pour le Comité : Maria Ruberti-Fugazza, Présidente

Point de situation télétravail : une exception en passe de devenir ordinaire

L'adversité a ceci d'extraordinaire qu'elle nous pousse à évoluer, à chercher des solutions nouvelles pour y faire face. La pandémie nous aura ainsi forcés à éprouver le télétravail, pour certain-e-s dans les grandes largeurs.

Si cette manière de travailler n'est pas toujours la panacée, elle peut aussi présenter des avantages indéniables. Pour l'employé-e, elle amène davantage de flexibilité et une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ; à l'heure où tout va toujours plus vite, elle est aussi un gain de temps précieux pour qui ne goûte pas aux allers-retours entre la maison et le lieu de travail. Pour l'employeur, le télétravail permet notamment une utilisation plus efficace des espaces et outils de travail mis à disposition de l'employé ainsi qu'une réduction des frais généraux et des dépenses. Enfin, de manière plus générale, le télétravail contribue à désengorger les transports aux heures de pointe.

C'est ainsi que, sur la base des retours positifs de sondages effectués l'an passé tant auprès des employé-e-s que des chefs de service, le Conseil d'Etat a décidé d'étendre, de renforcer et d'optimiser le télétravail ordinaire pour les collaboratrices et collaborateurs qui en feront la demande. Cette mesure, qui pourra prendre effet dès le mois d'avril 2021, est sujette à conditions, notamment à celle que l'activité se prête au travail mobile. Le détail des dites conditions ainsi que la marche à suivre pour formuler une demande de télétravail ordinaire figurent sur le site Intranet du Service des ressources humaines.



« É » comme Écologie et Économies

L'ancé il y a une année, notre projet de communication digitale se pérennise. En effet, vous êtes toujours plus nombreuses et nombreux à souhaiter que les informations de l'APeVAL vous soient transmises par courriel. Votre Comité vous en remercie vivement, cette manière de faire plus respectueuse de l'environnement présentant en outre des avantages économiques pour l'association. Nous vous rappelons qu'il n'y a aucune obligation de passer au numérique si ce mode de communication ne vous convient pas, mais **nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à nous transmettre leur adresse e-mail en nous envoyant un courriel à l'adresse info@apeval.ch.**

AVANTAGES MEMBRES



de nouvelles offres à venir

Comme vous le savez, nous avons à cœur d'offrir à nos membres des avantages diversifiés et attractifs. C'est pourquoi, nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenariats dont vous pourrez profiter avec vos proches. Nous avons cependant dû mettre nos efforts entre parenthèses ces derniers mois, en raison de la pandémie qui complique excessivement nos démarches. Nous sommes néanmoins confiants dans le fait que nous pourrions bientôt vous proposer un panel étoffé d'avantages très attrayants !

APeVAL - Case postale 92 - 1950 Sion
Présidente
Administration
Site Internet

www.apeval.ch
Maria Ruberti-Fugazza
Lysiane Salamin
Alain Bonvin

info@apeval.ch
maria.ruberti-fugazza@admin.vs.ch
info@apeval.ch
bonvin.alain@netplus.ch